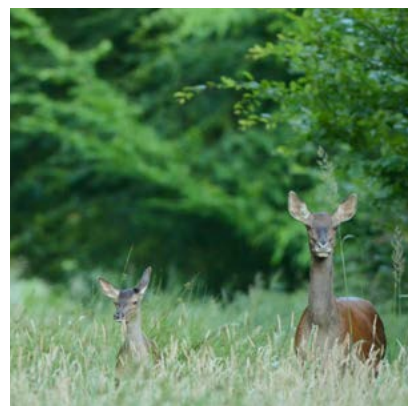




Communauté de Communes du
PAYS DE MORMAL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

ÉDITO

Eodem tempore etiam Hymetii praeclarae indolis viri negotium est actitatum, cuius hunc novimus esse textum. cum Africam pro consule regeret Carthaginiensibus victus inopia iam lassatis, ex horreis Romano populo destinatis frumentum dedit, pauloque postea cum provenisset segetum copia, integre sine ulla restituit mora.

Ergo ego senator inimicus, si ita vultis, homini, amicus esse, sicut semper fui, rei publicae debeo. Quid? si ipsas inimicitias, depono rei publicae causa, quis me tandem iure reprehendet, praesertim cum ego omnium meorum consiliorum atque factorum exempla semper ex summorum hominum consiliis atque factis mihi censuerim petenda.

Sed maximum est in amicitia parem esse inferiori. Saepe enim excellentiae quaedam sunt, qualis erat Scipionis in nostro, ut ita dicam, grege. Numquam se ille Philo, numquam Rupilio, numquam Mummio anteposuit, numquam inferioris ordinis amicis, Q. vero Maximum fratrem, egregium virum omnino, sibi nequaquam parem, quod is anteibat aetate, tamquam superiorem colebat suosque omnes per se posse esse ampliores volebat.

Dum haec in oriente aguntur, Arelate hiemem agens Constantius post theatralis ludos atque circenses ambizioso editos apparatu diem sextum idus Octobres, qui imperii eius annum tricensimum terminabat, insolentiae pondera gravius librans, siquid dubium deferebatur aut falsum, pro liquido accipiens et conperto, inter alia excarnificatum Gerontium Magnentianae comitem partis exulari maerore multavit.

Hanc regionem praestitutis celebritati diebus invadere parans dux ante edictus per solitudines Aboraeque amnis herbidas ripas, suorum indicio proditus, qui admissi flagitii metu exagitati ad praesidia descivere Romana. absque ullo egressus effectu deinde tabescebat immobilis.

Eius populus ab incunabulis primis ad usque pueritiae tempus extremum, quod annis circumcluditur fere trecentis, circummurana pertulit bella, deinde aetatem ingressus adultam post multiplices bellorum aerumnas Alpes transcendit et fretum, in iuvenem erectus et virum ex omni plaga quam orbis ambit inmensus, reportavit laureas et triumphos, iamque vergens in senium et nomine solo aliquotiens vincens ad tranquilliora vitae discessit.

Et quia Montius inter dilancinantium manus spiritum efflaturus Epigonum et Eusebium nec professionem nec dignitatem ostendens aliquotiens increpabat, qui sint hi magna quaerebatur industria, et nequid intepesceret, Epigonus e Lycia philosophus ducitur et Eusebius ab Emissa

Et Eusebius ab Emissa.

Guislain Cambier

SOMMAIRE

Présentation

Communauté de communes du Pays de Mormal

Compte Administratif

Développement Economique

Service Jeunesse

Accueil de Loisirs, Séjours, Relais d'Assistants Maternels

Action Sociale

Culture /Tourisme et Musique

Service Environnement

Service Urbanisme

Carte du territoire



Historique

Les services de la Communauté de Communes du Pays de Mormal sont nés le 1er janvier 2014 de la fusion de la 2C2M, de la CC du Bavaisis et de la CC du Quercitain, ils comptent 4 pôles d'activités. L'organisation des services traduit la volonté de construire une communauté de services à la population et de mise en oeuvre de projets de territoire.

01/01/2014

Création de la Communauté de Communes du Pays de Mormal

53

Communes

49 268

Habitants

PRÉSIDENT

Guislain Cambier

Maire de Potelle - Président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal

VICE-PRÉSIDENTS

André Fréhaut *Maire de Villereau* - en charge de l'enfance, de la jeunesse et des familles

Elisabeth Debruille *Maire d'Orsinval* - en charge du développement économique

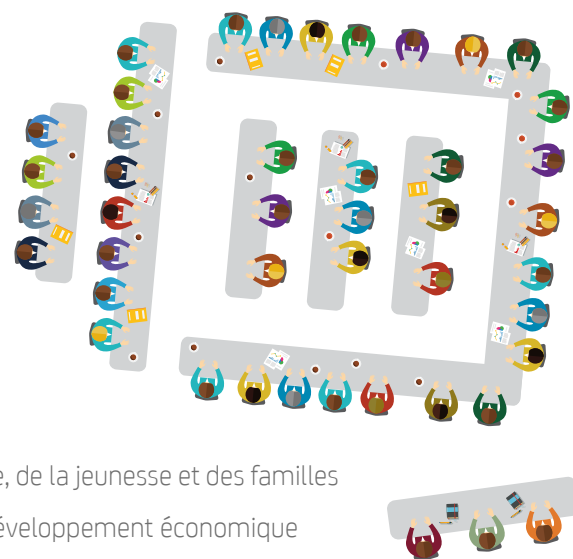
Danièle Druenes *Maire de Bellignies* - en charge de la protection et de la mise en valeur de l'environnement

Jean-Marie Leblanc *Maire adjoint de Fontaine-au-Bois* - en charge du développement touristique et de l'action culturelle

Marie-Sophie Lesne *Maire de Le Quesnoy* - en charge de l'aménagement de l'espace et des technologies de l'information et de la communication

André Ducarne *Maire de Bousies* - en charge des finances

Denis Lefebvre *Conseiller municipal de Le Quesnoy* - en charge de l'action sociale



► CHIFFRES CLÉS

8

En 2016, le Conseil Communautaire s'est réuni à 8 reprises.

7

Le bureau Communautaire a tenu 8 séances de travail

107

Délibérations ont été adoptées

133

Décisions par délégation du Conseil signées par le Président

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Amfroipret - Jacky Beth • Audignies - Christian Dorlodot
• Bavay - Alain Fréhaut - Guillaume Lesourd - Jean-Jacques François • Beaudignies - Raymonde Dramez • Bellignies - Danièle Druenes • Bermeries - Jean-Claude Grossemey • Bettrechies - Michel Tahon • Bousies - André Ducarne - Nathalie Vincent • Croix Caluyau - Elisabeth Pruvot • Bry - Daniel Zimmermann • Englefontaine - Michel Manesse • Eth - Jean-Luc Lambert • Fontaine au Bois - Jean-Marie Leblanc • Forest en Cambrésis - Denis Dubois • Frasnoy - Gautier Meusoone • Ghissignies - Pierre Deudon • Gommegnies - Jean-Yves Fierain - Sabine Saclaux - Benoit Guioist • Gussignies -

Jean-Jacques Bakalarz • Hargnies - Pierre Van Wynendaele • Hecq - Frédéric Carré • Hon-Hergies - Luc Bertaux • Houdain lez Bavay - Alain Ruter • Jenlain - Yves Lienard • Jolimetz - Didier Debrabant • La Flamengrie - Régis Gremont Naumann • La Longueville - Stéphane Latouche - Safia Larbi Landrecies - Didier Leblond - Françoise Dupuis - Francis Dupire - Bernard Delva • Le Favril - Nathalie Monier • Le Quesnoy - Marie-Sophie Lesne - Daniel Zduniak - Delphine Aubin - Martine Leclercq - Paul Raoult - Denis Lefebvre • Locquignol - Jean-Claude Bonnin • Louvignies-Quesnoy - Alain Michaux • Maresches - Marie-Renée Nicodeme • Maroilles - Jean-Marie Sculfort • Mecquignies - Joseph Choque

• Neuville en Avesnois - Jean Léger • Obies - Jean-Louis Baudet • Orsinval - Elisabeth Debruille • Poix du Nord - Jean-Pierre Mazingue - Roxane Ghys • Potelle - Guislain Cambier • Preux au Bois - Jacques Ruffin • Preux au Sart - Gérard Cauchy • Raucourt au Bois - Jean-Pierre Noel • Robersart - André Jacquinet • Ruesnes - Claude Blomme • Salesches - Yves Marchand • Sepmeries - Jean-José Cir • St Waast la Vallée - Charles Degardin • Tainsières sur Hon - Jean-Paul Legrand • Vendegies au Bois - Zahra Ghezzou • Villereau - André Fréhaut • Villers Pol - Jean-Marie Simon • Wargnies Le Grand - Catherine Morel • Wargnies Le Petit - Geneviève Porez

RESSOURCES HUMAINES

LES AGENTS PERMANENTS

- Le nombre de fonctionnaires occupant un emploi permanent était de 43 (20 hommes et 13 femmes) répartis sur les filières suivantes :

- Filière administrative : 19
- Filière technique : 14
- Filière culturelle : 8
- Filière animation : 2

- Le nombre de d'agents contractuels occupant un poste permanent était de 16 (12 hommes, 4 femmes) répartis sur les filières suivantes :

- Filière administrative : 2
- Filière technique : 2
- Filière culturelle : 12

- Autres personnels contractuels sur un emploi non permanent :

- Contrats unique d'insertion (CUI-CAE) : 30 (24 hommes, 6 femmes)
- Contrats d'avenir : 5 (3 hommes, 2 femmes)
- Contrat d'apprentissage : 1 (femme)
- Saisonniers (séjours, Accueils de loisirs, brigade vélo, OT) : 229 (71 hommes, 158 femmes)

Les agents sont répartis :

- sur les 3 sites administratifs de la CCPM que sont Bavay, Landrecies et Le Quesnoy,
- dans les déchetteries de Bavay, Landrecies, Le Quesnoy et Poix du Nord,
- à la Maison du Patrimoine à Bavay et l'Office de tourisme à Le Quesnoy
- sur les sites des accueils de loisirs (Bavay, Gommegnies, La Longueville, Landrecies, Le Quesnoy, Maroilles, Poix du Nord, Villereau, Villers Pol, Wargnies le Grand)
- en séjours adolescents (hiver et été)
- en forêt de Mormal.

2 fonctionnaires ont quitté la CCPM en 2016 :

- 1 dans le cadre d'une mise à la retraite d'office
- 1 pour fin de stage.

Formations (titulaires, contractuels, contrats d'avenir) : 100 jours comptabilisés

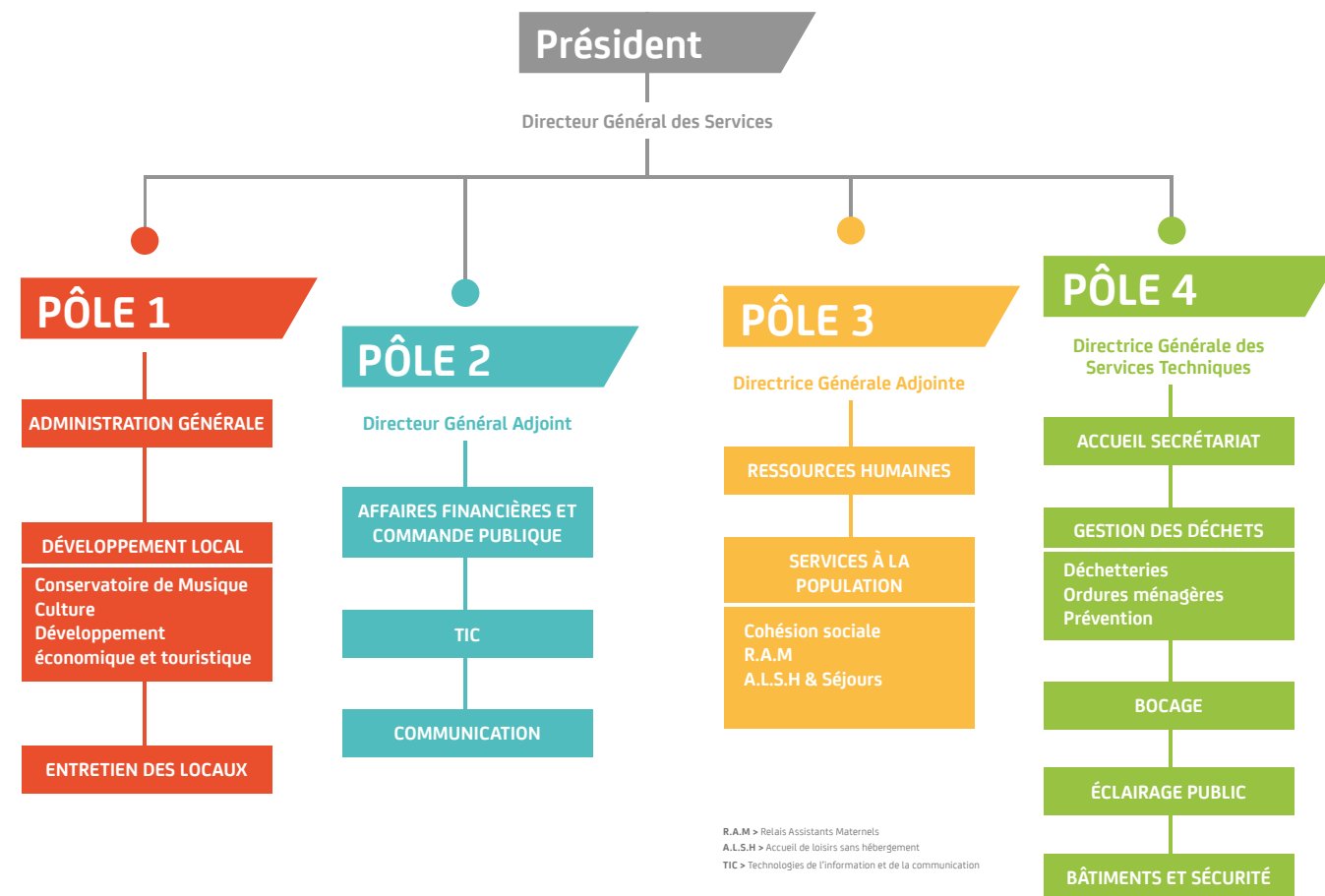
RECRUTEMENT 2016

Un contractuel (après deux ans de contrat) a été stagiaire en décembre 2016 pour l'encadrement de la brigade bleue.

LES CONTRATS D'INSERTION

Dans le cadre d'une politique d'insertion, la CCPM recrute régulièrement des personnes jeunes ou moins jeunes en contrats aidés. Les recrutements se font suivant les besoins des services.

ORGANIGRAMME



Compte administratif

CONTACT & INFOS

www.cc-paysdemormal.fr

SERVICE FINANCES
18 Rue Chevray
59530 LE QUESNOY
03 27 09 04 60

Le Compte Administratif 2016 reflète la stratégie financière de la CCPM définie pour mener à bien le projet de territoire du mandat :

- Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement ;
- Le maintien d'une épargne brute importante permettant d'assurer un autofinancement des dépenses d'investissement ;
- Une sécurisation de la dette par la sortie de l'emprunt Helvetix.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement

Il convient au préalable de présenter les soldes suivants concernant la section de fonctionnement

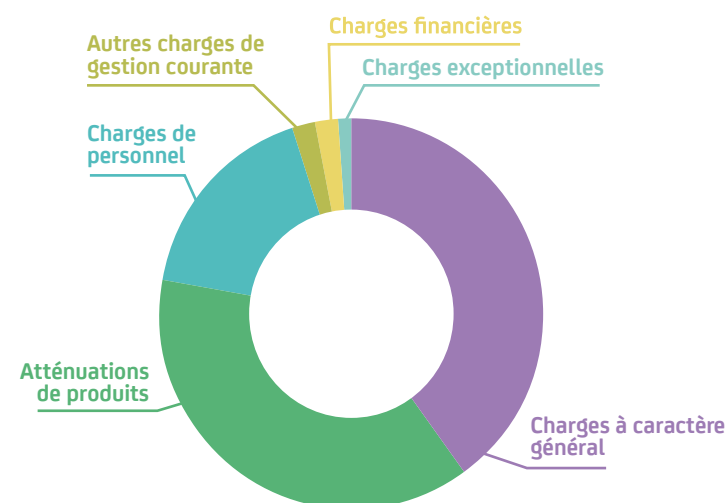
Le solde des opérations réelles de fonctionnement : 3,5 M€

Les opérations réelles de fonctionnement présentent un solde de 3,5 M€ (épargne brute). Ce montant s'explique par des dépenses réelles qui s'élèvent à hauteur de 17,7 M€ dont 7,1 M€ de charges à caractère général, combinée à des recettes réelles dont le montant est égal à 21,2 M€.

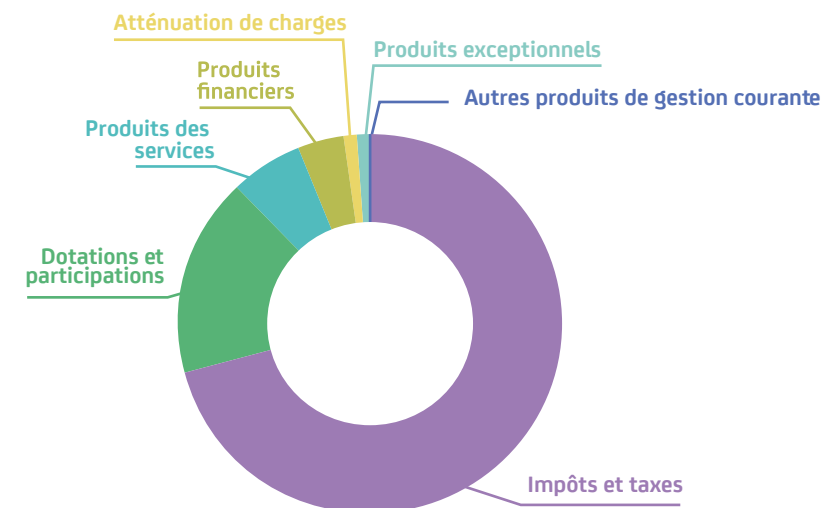
Le solde des opérations courantes de fonctionnement

Les opérations courantes correspondent au total des opérations réelles auquel on déduit les charges et produits financiers ainsi que les dépenses et recettes exceptionnelles. En 2016, le solde des opérations courantes s'élève à 2,9 M€ contre 1,8 M€ pour l'année 2015.

Les dépenses de fonctionnement du compte administratif 2016



Les recettes de fonctionnement du compte administratif 2016



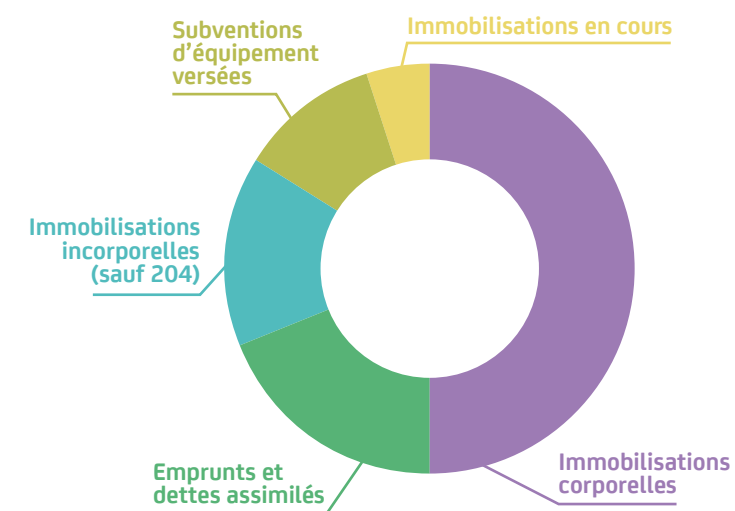
SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement présentées dans le tableau précédent s'élèvent à 1 301k€. Il convient d'ajouter à cette section d'investissement, le remboursement du capital de la dette qui s'élève pour l'année 2016 à 302 k€ soit 19% des dépenses d'investissements.

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais d'urbanisme (notamment le démarrage des travaux du PLUI), les frais d'études et les logiciels. Les subventions d'équipements versées l'ont été principalement pour le sentier des Nerviens, le pôle d'échange multimodal (Gare de Le Quesnoy) et les aides aux TPE.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à près de 795 k€. Voici une liste des principales réalisations de l'année 2016 :

- La plantation d'arbres ;
- Les travaux du RAM de Landrecies ;
- La mise aux normes de la déchetterie de Bavay ;
- L'éclairage public ;
- L'acquisition de 2 véhicules (dont 1 électrique) ;
- L'achat de matériel informatique ;
- L'achat de mobilier pour les ALSH ;
- L'acquisition de 2 instruments pour le CMRI.



Les recettes réelles d'investissements s'élèvent à 4 469 k€. L'emprunt de 3 000 000 € souscrit ainsi que l'excédent de fonctionnement capitalisé représentent 90 % de ces recettes. Elles sont complétées par le FCTVA à hauteur de 214 k€ et les subventions d'investissement pour une somme égale à 232 k€.

Chiffres clés

37%

La Communauté de Communes du Pays de Mormal reverse 37% de ses recettes réelles aux communes du territoire. C'est ce que l'on appelle une attribution de compensation.

21,2M€

C'est, en millions d'euros, le montant des recettes de la Communauté de Communes du Pays de Mormal. Les dépenses réelles s'élèvent quant à elles à 17,7 millions d'euros.

29,53%

En 2016, la Communauté de Communes des Pays de Mormal a consacré 29,53% de ses dépenses de fonctionnement à la collecte des ordures ménagères et à la gestion des déchetteries.



> Plan 3D du village d'artisans

Développement Economique

SES MISSIONS

Accompagnement des porteurs de projet dans les démarches de création et de reprise d'entreprise

Organisation de formations (présentation des appels d'offres, rédaction d'un mémoire technique, répondre en groupement, ...)

Rencontre des chefs d'entreprise pour connaître leurs besoins. Mise en place d'une rubrique « Portait d'entreprise sur le site »

Recensement des locaux et réponse à la demande

Relations avec les partenaires institutionnels (Région, Département, Chambres de commerce et d'industrie (CCI), Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), Boutique de Gestion Espace (BGE), Initiative Sambre Avesnois)

FORMATIONS

Mise en place de formation sur les thématiques suivantes :

- Les bases des appels d'offres
- Répondre en groupement
- Rédaction d'un mémoire technique
- Créer et animer sa page facebook professionnelle

Au total : environ 20 entreprises du territoire ont été formées

DISPOSITIF D'AIDES AU TPE

7 entreprises aidées pour un montant de 33 414,09€

PORTRAITS D'ENTREPRISES

Objectif : mettre à l'honneur les acteurs économiques du territoire. Leur permettre de se faire connaître ou reconnaître, un véritable coup de pouce au développement !

Territoire riche en savoirs faire souvent mal connus des habitants, cette rubrique a été créée pour mettre à l'honneur les artisans, commerçants, et autres partenaires du développement économique. Des rencontres sur le terrain qui permettent de dialoguer avec les habitants et de les mettre à l'honneur.

PARTENARIAT FINANCIER ENTRE LA CCPM ET LA PLATEFORME INITIATIVE SAMBRE AVESNOIS

En chiffres sur le territoire :

- 16 projets accompagnés sur le territoire
- 119 000€ de prêt d'honneur
- 12 000€ de prêt remarquable (prêt accordé pour un projet innovant)

PERMANENCES BOUTIQUE DE GESTION ESPACE BGE*

Après une participation obligatoire à un atelier collectif (lieu pôle emploi Le Quesnoy, durée : 3h), vous pouvez vous inscrire à l'atelier thématique Autoentrepreneur (fonctionnement, avantages, inconvénients) qui a lieu une fois par mois, à la Communauté de Communes du Pays de Mormal au 18 rue Chevray au Quesnoy.

Le calendrier est consultable sur le site de la CCPM.

VILLAGE D'ARTISANS

Un outil indispensable au développement d'un secteur porteur sur notre territoire. A l'échelle de l'arrondissement, 2641 entreprises artisanales sont actives sur le territoire soit 63 de plus qu'en 2013. La CCPM a répondu à un appel à projet de la Région Nord - Pas de Calais et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région 59 - 62. Les clés de la réussite selon la collectivité : une situation géographique idéale, des locaux adaptés et un accompagnement personnalisé.

Avec 20 cellules ateliers de 75m2, un showroom de 300 m2, cette structure est une solution adaptée aux Très Petites Entreprises qui représentent aujourd'hui 60% de notre parc artisanal.

PARTICIPATION DE LA CCPM AU SALON CREER 2016

Le Salon Créer, ce sont 3 jours de partages, de découvertes et d'échanges pour faire avancer tous vos projets de création, de reprise, de franchise ou de développement d'entreprises. Des ateliers pratiques et concrets, conférences et événements vous apporteront toutes les clés de la réussite. Côté exposition, plus de 150 exposants, répartis dans des espaces thématiques vous apporteront toutes les solutions et services adaptés à vos projets quelque soit leur étape ou état d'avancement.



> Les jeunes au salon mini-entreprise à Lille

L'ENTREPRENARIAT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE...

13 élèves de 3^{ème} du collège Montaigne de Poix-du-Nord ont été accompagnés dans leur démarche de création d'entreprise par la CCPM. Avec l'association EPA (Entreprendre Pour Apprendre) ils ont pu vivre pendant 1 année l'expérience de la création d'entreprise (recrutement de l'équipe, conception du produit, vente,...). Ils ont ensuite participé au salon de la mini-entreprise à Lille.

Chiffres clés

20

entreprises du territoire ont été formées

33 414,09€

montant versé aux 7 entreprises aidées dans le cadre du dispositif d'aides TPE

16

projets accompagnés sur le territoire dans le cadre du partenariat financier entre la CCPM et la plateforme initiative Sambre Avesnois

119 000€

de prêt d'honneur

12 000€

de prêt remarquable (prêt accordé pour un projet innovant)

2641

entreprises artisanales sont actives sur le territoire

CONTACT & INFOS

www.cc-paysdemormal.fr

SERVICE DÉVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
Cécile HUIN
03 27 09 04 61
c.huin@cc-paysdemormal.fr



Service Education Animation

CONTACT & INFOS

www.cc-paysdemormal.fr

SERVICE EDUCATION / ANIMATION
18 Rue Chevray
59530 LE QUESNOY
03 27 09 04 67

Depuis la fusion des territoires au 1er janvier 2014, le service Education Animation propose des actions pour les jeunes entre deux ans et demi et 17 ans des 53 communes de la Communauté de communes du Pays de Mormal.



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Depuis Janvier 2014 la Communauté de communes du Pays de Mormal a pris cette compétence. Le but étant de proposer un mode de loisirs aux enfants du territoire. Le premier travail a été d'harmoniser les tarifs.

Les conditions d'accès ont été harmonisées sur tout le territoire ce qui permet aux habitants d'une commune de mettre un enfant dans un autre centre que celui de sa commune sans surcout. Les tarifs sont calculés selon les quotients familiaux et l'accueil est facturé à la semaine. Il n'y a aucun supplément à prévoir, tout est compris : repas, transport, les activités et les assurances.



> Souvenir de la course aux oeufs de Pâques - Centre de Loisirs de Bavay /Atrium

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions débutent 4 à 6 semaines avant la période de vacances. Un système d'inscriptions est disponible en ligne ainsi que le paiement via TIPI, sur le portail familles. L'accueil physique pour les inscriptions ont lieu du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h00, des permanences d'inscription ont lieu dans les communes de Bavay, La Longueville, Landrecies, Maroilles, Poix du Nord et Wagnies le Grand à des jours et horaires définis. Les inscriptions prennent fin 15 jours avant l'ouverture des centres.

Pour les ALSH en 2016, nous avons comptabilisé 1655 inscriptions pour une totalité de 23 292 journées enfants. En 2016, nous avons effectué 262 contrats CEE sur l'ensemble des ALSH. Soit 22 directeurs, 23 directeurs adjoints et 217 animateurs.



> Séjour au ski en Italie, tous parés pour une petite descente.

SÉJOURS « ADOS »

En 2016, la communauté de communes du Pays de Mormal a mis en place deux séjours pour les adolescents du territoire.

En hiver, destination les pistes de ski Italiennes pour les 12/14 ans. Pendant 9 jours, les sports de glisse sont à l'honneur. 109 jeunes ont pu participer à ce séjour répartis en 2 semaines. Recrutement de 14 personnes pour l'encadrement des séjours Hiver.

En été, 95 jeunes du territoire de 14/16 ans ont pu se rendre au Cap Breton pour une durée de 15 jours avec des activités nautiques comme la belote basque, le canoë de mer, le surf ... répartis en 2 séjours, 1 en juillet et 1 en Aout. Recrutement de 12 personnes pour l'encadrement des séjours été.

Par soucis d'équité, le service a mis en place des critères de sélection précis. La priorité a été accordée aux adolescents qui n'ont jamais bénéficié d'un séjour Ado. L'âge est également un second critère : les adolescents ayant atteint l'âge maximum autorisé sont prioritaires.



> Séjour d'été au cap Breton, nos jeunes ont pu profiter de l'océan, du soleil et des animations.

TRANSPORT PISCINE

La Communauté de Communes du Pays de Mormal a pris en charge le financement des transports piscine pour les écoles primaires de la CCPM. Le cout des transports en 2016 est un montant avoisinant les 88 679 €.

Chiffres clés

11

structures d'accueil

1655

inscriptions pour les centres de loisirs

23 292

journées enfants

22

directeurs

217

animateurs

109

jeunes ont pu participer au séjour d'hiver

95

jeunes ont pu participer au séjour d'été

26

personnes recrutées pour les séjours hiver et été

Relais Assistants Maternels

> Petit concert des
Assistants Maternelles
à la journée du RAM
Sepmeries

NOUVEAUTÉ : OUVERTURE D'UNE ANTENNE RAM À LANDRECIES

La création d'une nouvelle antenne permet désormais de rendre ce service plus accessible aux usagers du secteur de Landrecies. Le RAM est situé 4 avenue de la Légion d'Honneur 59550 LANDRECIES. Le local de 135 m2 dispose d'un bureau d'accueil, d'une salle d'activités, d'une salle de motricité et de sanitaires enfants – adultes. Un espace extérieur clos est également réservé aux jeunes enfants. Une animatrice accueille le public :
*en permanences administratives : lundi et mercredi de 13h30 à 17h30 – mardi et jeudi de 9h à 12h
*en animation : lundi et vendredi de 9h30 à 11h30, à la Caserne Clarke, le mercredi de 9h45 à 9h30 en alternance à Maroilles ou à Le Favril.

MODES D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

Accueil individuel :

CCPM : 461 assistants maternels agréés fin 2016, soit 1397 places d'accueil (en journée et périscolaire)

MAM (Maison d'assistants maternels)

4 MAM : Gommegnies, Ruesnes, Sepmeries, soit 47 places d'accueil

Observation : les modes d'accueil existants sur le territoire répondent aux besoins des familles : 526 contacts familles en 2016

Les recherches de modes d'accueil recensées :

- 1 - Accueil individuel Assistant Maternel ou MAM : 70%
- 2 - Accueil en EAJE : 16 %
- 3 - Accueil à domicile : 4 %

L'INFORMATION

- aux familles et aux professionnels ou futurs professionnels petite enfance : en recherche d'un mode d'accueil et lieu d'éveil ou d'un accompagnement administratif (contrat de travail, prestations CAF, démarches Pajemploi, Pôle-emploi)

- aux professionnels ou futurs professionnels petite enfance (assistants maternels, familiaux, gardes à domicile) : sur le droit du travail, la convention collective, l'accompagnement professionnel, les ateliers d'éveil, la formation continue, la retraite, les impôts...)

UN CADRE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

131 séances d'éveil programmées en 2016, à raison de 3 séances par semaine d'accueil différents soit 2778 participations : enfants, assistants maternels et parents.



LA PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTS MATERNELS ET DES GARDES À DOMICILE

Actions réalisées :

Journée de rencontre professionnelle petite enfance « bientraitance » / RAM
28 participants

Formation professionnelle / Crefo

32 assistantes maternelles se sont formées en 2016 : sauvetage secourisme travail / prendre soin de soi pour prendre soin des autres / activités à moindre coût.

UN CADRE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES À DESTINATION DES FAMILLES

Actions réalisées :

3 Réunions d'information Le Quesnoy / Landrecies

Journée du Ram à Sepmeries / 15 exposants

brocante puériculture / ateliers d'éveil / chorale

Sortie pédagogique au Parc du Waterlin à Le Favril

39 participants

Visite de la crèche KIWAOO de Villereau

14 participants

Spectacle jeunes enfants « le retour du monde de Monsieur Ya » à Villers-Pol

94 participants : enfants, parents, assistants maternels, classe maternelle



Chiffres clés

461

assistants maternels
et garde à domicile

1270

contacts (appels - rendez-vous - mails)

174

partenaires

131

séances d'éveil

2778

participations
enfants, assistants et parents

32

assistantes maternelles
se sont formées

CONTACT & INFOS

www.cc-paysdemormal.fr

Carole BAYE
TÉL : 03 27 33 28 67
ramintercommunal@orange.fr

Alice DECRAEMER
03 27 77 52 35 (accueil)
a.decraemer@cc-paysdemormal.fr

Action Sociale

CONTACT & INFOS

www.cc-paysdemormal.fr

SERVICE ACTION SOCIALE

BAVAY
11 place du 11 novembre
03.27.39.82.93
f.kurowiak@cc-paysdemormal.fr

LE QUESNOY
18 rue Chevray
03.27.09.04.60
n.fronty@cc-paysdemormal.fr
a.lebigot@cc-paysdemormal.fr

Bavay :
mardi de 8h30 à 11h30
vendredi de 13h30 à 16h30

Le Quesnoy :
lundi de 13h30 à 16h30
jeudi de 13h30 à 16h30

SES MISSIONS

Le service « cohésion sociale » assure l'accueil du demandeur, l'assiste dans la constitution de son dossier de demande de RSA (socle ou activité), l'aide à collecter les pièces nécessaires, vérifie l'intégralité des critères d'éligibilité et analyse sa situation.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL VERS L'EMPLOI DES ALLOCATAIRES DU RSA

Nombre de suivis au 31/12/2016 : 276 personnes

- o 187 allocataires en accompagnement insertion
- o 89 allocataires en soutien ponctuel
- o 73 sorties (réorientation Pôle emploi, emploi, retraite, AAH, déménagement, changement de situations familiales non soumis aux droits et devoirs, décès)
- o 1623 convocations envoyées

Les référentes orientent les allocataires dans des démarches administratives, de santé, de logement, d'emploi et de remobilisation vers l'emploi dans le cadre d'actions collectives.

INSTRUCTION DES DEMANDES DE RSA

o 66 demandes de RSA sur les secteurs de Bavay et du Quesnoy
Le conventionnement avec les services du Département du Nord sera renouvelé en juin 2017. Le secteur landrecien (10 communes) y sera inclus. L'ensemble des actions du service action sociale dédiées aux allocataires du RSA est financé par le Département du Nord à hauteur de 78 300 €.



ACTIONS ENVERS LES PUBLICS FRAGILES

Les aînés

La CCPM s'est engagée dans une démarche proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé de « Ville amie des aînés » transposée sur notre territoire en « Communauté Amie des Aînés » qui vise à permettre le mieux vivre ensemble, aujourd'hui et demain, de nos seniors (personnes de plus de 55 ans).

L'Organisation Mondiale de la Santé a donné son agrément à la CCPM en mars 2016 ce qui lui permet d'adhérer au Réseau francophone « Ville amie des aînés ». La CCPM est la première communauté de communes française à initié une telle démarche sur un territoire de 53 communes.

Suite à l'élaboration d'un diagnostic de territoire, elle s'est appuyée sur une démarche ascendante de démocratie participative ayant permis l'expression de différentes composantes de la société (élus, aînés, aidants, représentants des fournisseurs de services issus du secteur public, privé et associatif).

Ces audits ont permis de constater que le Pays de Mormal est confronté à :

- Un vieillissement de sa population,
- De forts besoins exprimés en services adaptés et en communication,
- Un isolement non choisi d'une partie de sa population âgée,
- Un risque de dilution du lien social.

Un plan d'actions a été élaboré décrivant 36 actions, planifiées de 2017 à 2019, s'articulant autour des 6 engagements dans le cadre de l'habitat, le transport, la mobilité, la santé, la vie sociale.

De nombreuses institutions (l'ARS, le Département du Nord, la CARSAT, la MSA, le RSI, le CLIC du Plateau de Mormal porté par le Centre hospitalier du Quesnoy, le CPIE Bocage de l'Avesnois, le Groupe AG2R La Mondiale) s'engagent avec des moyens humains et financiers aux côtés de la CCPM.

La démarche est introduite aussi dans les actions ou les réflexions des différents services de la Communauté (services urbanisme, culturel, touristique, communication).

Activité physique adaptée en faveur des seniors

Les séances d'activités physiques adaptées sont à destination des seniors suivant leurs besoins et leurs capacités. Elles sont conçues et développées par notre partenaire Défi autonomie seniors et Siel bleu de manière pédagogique. Les ateliers sont encadrés par des personnes toutes diplômées en activité physique adaptée.

Des séances ont été mises en place de mars à juin 2016 sur



Audignies, Landrecies et Le Quesnoy puis de septembre à décembre 2016 sur Audignies, Bousies, Le Favril, Le Quesnoy, Poix du Nord et Taisnières sur Hon.

35 participants ont été accueillis au 1er semestre et 90 au 2d semestre.

Les personnes en situation de handicap

Après avoir réalisé en 2015 un diagnostic sur le thème du « handicap et de la ruralité » auprès de personnes en situation de handicap et leurs aidants, la Communauté de Communes poursuit sa réflexion sur son engagement en faveur des personnes en situation de handicap de son territoire.

Un plan d'actions va être mis en place qui s'articulera sur 5 engagements dans le cadre de l'habitat, des déplacements, de la vie sociale, de l'information, des politiques des autres acteurs du territoire.

En 2017 un forum sera organisé. Il se veut être un temps de rencontre entre les personnes en situation de handicap et les associations, institutions ou entreprises en lien avec le handicap afin d'échanger, d'informer et de conseiller.

LES PERMANENCES « ACCUEIL TOUS PUBLICS SANS RENDEZ-VOUS »

Elles ont lieu sur le secteur de Bavay et de Le Quesnoy à raison de 2 matinées ou 2 après-midi sur chaque secteur. Pas de permanence d'accueil sur Landrecies (activité du guichet unique communal).

Nombre de personnes accueillies :

- Bavay : 295
- Le Quesnoy : 496

Les problématiques rencontrées sont généralement d'ordre administratif : CAF, retraite, dossier de surendettement, dossier de reconnaissance de travailleur handicapé, CMU,...

ACTIONS D'AIDE À L'INSERTION

Adhésion au GIP Réussir en Sambre Avesnois

Le GIP Réussir en Sambre Avesnois s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans, aux personnes exclues du marché du travail de plus de 26 ans, anticipe les mutations économiques, participe au développement local de l'emploi.

Il est présent :

- Sur l'antenne communautaire de Bavay : Mission locale
- Sur le site communautaire de la Maison de l'emploi (13 place Bonnaire à Landrecies) : Mission locale rurale et Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE),
- Sur l'antenne communautaire du Quesnoy : Mission locale et Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

La CCPM participe financièrement à hauteur de 35 646.50 € et met gracieusement les locaux précités de Bavay, Landrecies et Le Quesnoy à la disposition du GIP.

Chantier d'insertion

La gestion du chantier d'insertion situé à Landrecies est confiée à l'association ADACI depuis 2014.

17 personnes en file continue sont accueillies, suivies et aidées dans le cadre d'actions menées essentiellement sur les sites communautaires (dans l'entretien des bâtiments et des espaces verts communautaires) et en Forêt de Mormal (gestion des axes touristiques, nettoyage des bas-côtés).

La CCPM verse une participation de 82 650 € à l'association et prête gracieusement des locaux techniques situés au siège de la CCPM à Landrecies.



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 traduit une volonté claire de voir les Régions et les Intercommunalités renforcées.

Dans ce cadre, la loi NOTRe complète les compétences obligatoires des Communautés de Communes (article 64) qui sont désormais responsables de l'accueil des gens du voyage. Elles ont du se mettre en conformité avec ces dispositions avant le 1er janvier 2017.

Le conseil communautaire du 21 juin 2016 a approuvé le transfert à titre obligatoire au 1er janvier 2017 de la compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».

La Communauté de Communes est entrée dans la phase de recherche d'un terrain sur son territoire permettant la création d'une aire d'accueil dans un cadre environnemental agréable et proche de commerces, d'établissements scolaires (écoles maternelles, primaires et collège), d'établissements de santé.

Viendra ensuite le temps d'acquisition du foncier, de la construction de l'aire d'accueil avant l'accueil à proprement parlé des gens du voyage.

Cet accueil se fera obligatoirement sur réservation.



COMPÉTENCE LOGEMENT

La Communauté de Communes s'est dotée (conseil communautaire du 15/12/2015) de la compétence :

« Diagnostic de contrôle de respect des normes de décence des logements des parcs privés et publics sur le signalement des communes, des propriétaires, des locataires dans le cadre du règlement sanitaire départemental » hors champ de la Caisse d'allocations Familiales.

Le service « Action sociale » réalise des diagnostics pour les personnes non allocataires de la CAF (8 en 2016) et propose ses services en appui aux communes pour les personnes allocataires CAF (pour 4 communes en 2016).

PARTICIPATION À DIVERS ÉVÉNEMENTS

Le service a été présent lors de manifestations extérieures :

- Au 1^{er} forum de l'emploi organisé par la commune de Landrecies en avril 2016.
- Au forum de l'emploi organisé par Réussir en Sambre-Avesnois en juin 2016.
- Actions du CLIC en direction des personnes âgées (déjeuner-quiz en septembre et semaine bleue en octobre).

Chiffres clés

187

allocataires en accompagnement insertion

89

allocataires en accompagnement ponctuel

1623

conventions envoyées

89

allocataires en accompagnement ponctuel

78 300 €

montant versé par le Département pour l'ensemble des actions du service action sociale dédiées aux allocataires du RSA

791

Personnes accueillies

125

Participants aux ateliers d'activité physique adaptée en faveur des seniors

Culture

Le service Culture de la Communauté de Communes du Pays de Mormal développe depuis 2014 des actions qui s'articulent autour de 5 grands axes :

- Diversifier et homogénéiser les actions culturelles sur le territoire (pluri et transdisciplinarité)
- Améliorer l'attractivité du territoire
- Préserver le « bien vivre » des hommes et des femmes qui y résident
- Développer et fidéliser les partenariats
- Accroître le volet « médiation » et implication du public.

Du théâtre au conte, de la musique au chant, du cinéma à la lecture, seul, en famille ou entre amis, chacun peut trouver son espace de divertissement.

UN NOUVEAU PROJET CULTUREL TRIENNAL : 2016-2017-2018

La CCPM fait partie du Réseau départemental de développement culturel en milieu rural : une initiative du Conseil Départemental, qui fédère des projets culturels de territoire. Cette communauté de travail a une ambition : développer la culture au plus près des habitants.

Le bilan du 1^{er} projet culturel triennal de développement culturel en milieu rural mené par la CCPM de 2013 à 2015 a permis de constater la mise en place d'une vraie politique de développement culturel avec un passage en mode projet.

Le nouveau projet culturel triennal 2016-2017-2018, à l'exemple du projet de territoire 2014-2020 de la CCPM, démontre une volonté bien présente d'être à l'écoute des habitants, de leur donner des moments pour s'exprimer et de co-construire les projets ensemble.

Ce projet s'attache à la démocratisation de la culture auprès de tous les publics en portant une attention particulière à la médiation artistique et culturelle (développement de la fonction de médiation, présence d'équipes artistiques dans les territoires, politique tarifaire...) et à la mobilité des publics.

Subvention du Département pour le volet 2016 : 45 000€, soit une augmentation de 10 000€ par rapport à 2015.



« Les choses en face » avec le Collectif La Cavale : un projet commun aux 9 têtes de réseau !

Constat d'une problématique commune aux 9 territoires : capter et fidéliser des adolescents sur des actions culturelles.

Le projet choisi avait pour objectif de **monter un théâtre documentaire sur les paroles d'adolescents et de rayonner sur tout le département.**

Le projet a emmené 10 adolescents venus de tout notre territoire et qui ne se connaissaient pas tous avant.

Les liens créés lors des différentes rencontres se sont révélés très forts.

3 ateliers de création ont eu lieu en février, avril et juillet pour aboutir à un spectacle diffusé au Théâtre des 3 Chênes le 29 octobre.

Les 80 adolescents des 9 territoires se sont ensuite retrouvés le 10 décembre à Pont à Marcq pour une restitution finale de ce beau projet devant un public venu nombreux et reparti ravi et ému.



Les adolescents en répétition pour le projet « les choses en face »

1^{ÈRE} ANNÉE DU CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE « TOUT AU LONG DE LA VIE »

L'année culturelle 2016 se caractérise notamment par la 1^{ère} année du Contrat Local d'Éducation Artistique.

Le choix du « tout au long de la vie » est conforté par le bilan très positif des 2 résidences d'artistes qui viennent de se dérouler sur le territoire de la CCPM. Ces résidences mission ont touché un public très varié du territoire, aussi bien en terme d'âges que de types de public.

Ont ainsi été accueillis, de janvier à mai 2016, Erik Chevalier, vidéaste et plasticien, pour la résidence « Image et son » et de mars à juillet, Le Collectif Quatre ailes, compagnie de spectacle vivant mêlant théâtre, cirque et vidéo, pour la résidence « spectacle vivant dans l'espace public ».

Les orientations du service Culture tendent de plus en plus vers du développement culturel avec la volonté d'impliquer au maximum les habitants dans les projets.

Quelques chiffres :

- 19 communes touchées
- Environ 50 structures impliquées dont 23 établissements scolaires
- 1 590 participants impliqués
- Plus de 2 000 spectateurs recensés

Exemples d'actions :

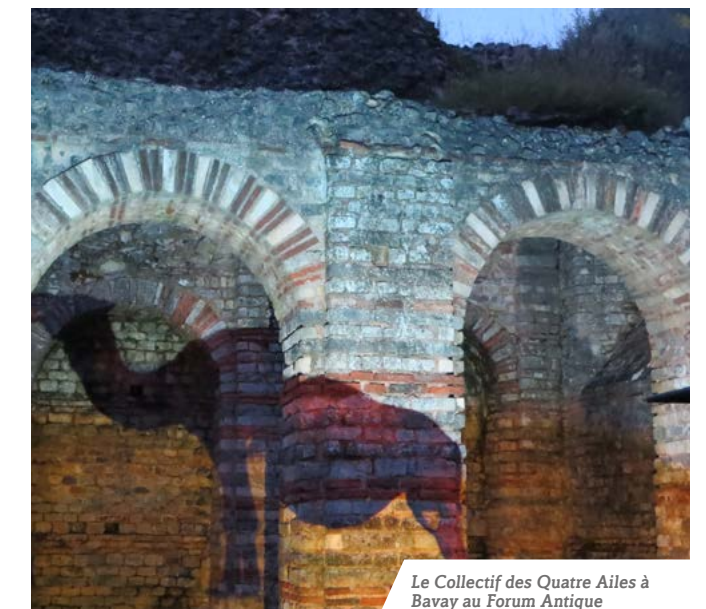
- Mapping
- Initiation au théâtre, à la vidéo
- Création de courts métrages en stop motion
- Pratique du trapèze
- Interviews
- Découverte des métiers des artistes en résidence et de techniques artistiques
- Performances des artistes et des différents publics
- Tableaux vidéo en ombre
- Improptus
- Exploitation de l'environnement immédiat
- Travail sur les lieux-dits et les expressions...



Erik Chevalier en maison de retraite



Le Collectif Quatre Ailes à l'école de Bellignies



Le Collectif des Quatre Ailes à Bavay au Forum Antique



Collectif Muzzix

Ce type de projet crée une dynamique sur le territoire et nous permet également de bénéficier de dispositifs complémentaires comme les actions de diffusion à des fins éducatives et territoriales soutenues par la DRAC Hauts-de-France et illustrées en 2016 par le Collectif Muzzix.

L'objectif était de proposer ces actions de diffusion dans des lieux surprenants, atypiques, non spécifiquement dédiés à recevoir ces actions.

Ainsi, différentes formes, 8 au total, furent proposées dans des lieux très différents comme le marché bio de Mecquignies, le musée des évolutions de Bousies, le Forum antique de Bavay, la brasserie Duyck de Jenlain, le festival eclectic campagne(s) à Le Favril, chez des artistes à Obies ainsi que chez des habitants à Bavay et au Quesnoy.

Les résidences d'artistes et ces actions de diffusion ont permis de créer de nouveaux partenariats et d'en fidéliser certains.

Des publics très différents ont ainsi pu être touchés et les actions et présences se sont réparties sur tout le territoire.



Tapis lecture pour faire découvrir aux petits le territoire

LA MEDIATION AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS

Riche d'un patrimoine naturel, architectural, gastronomique et historique, le Pays de Mormal est un vaste territoire à découvrir. Par la présence d'un massif forestier de près de 10 000 ha, aux 1 001 secrets et légendes bien souvent méconnus, d'un forum gallo-romain datant de plus de 2 000 ans, de châteaux et de magnifiques bâtisses ayant traversé

le temps et les guerres, le Pays de Mormal est un pays d'enchantement.

Le service culture de la CCPM a souhaité sensibiliser la population à ses spécificités en proposant des outils de médiation auprès des structures culturelles, sociales et scolaires du territoire.

Expositions, animations, tapis-lecture, films, jeux, parcours-lecture sont autant de propositions de voyage, de balade et d'exploration de notre joli territoire.



La carriole à crêpes par Di mini teatro à Jolimetz

UNE CONVENTION POUR LE THÉÂTRE

L'objectif de la convention 2016-2017-2018 est de diversifier et professionnaliser l'offre théâtrale sur le territoire. Cela permet en outre d'élargir les horizons et de faire découvrir à la population les différents styles engagés par le théâtre et le spectacle vivant.

Un appel à candidatures avait été lancé en 2015 afin de sélectionner pour 3 ans, via un comité de pilotage, 3 structures originaires du département :

- Le Collectif des Baltringues
- Di mini teatro
- Le Théâtre Massenet

Cette convention Théâtre permet de montrer différents styles de théâtre : commedia dell arte, arts de rue, solo, théâtre d'objets, marionnettes... et toutes les représentations ont été suivies d'échanges et de discussions avec le public.

La répartition sur le territoire est équitable grâce à la carte de la CCPM découpée en 9 territoires dans lesquels tournent les compagnies, à raison de 3 communes chacune par an.

Les communes sélectionnées rencontrent la compagnie attitrée et déterminent ensemble le spectacle, en fonction des envies, du public cible, des lieux, des conditions techniques... Ainsi, les 9 représentations ont bénéficié à 1 millier de spectateurs.



Agenda culturel Automne-Hiver 2016

VISIBILITE DES ACTIONS DU SERVICE

Tout au long de l'année 2016, le service a cherché à améliorer la communication autour de ses actions notamment par la mise en place d'une newsletter mensuelle et d'une mailing liste, complémentaire de l'agenda culturel semestriel.

La visibilité du service s'est bonifiée sur le territoire grâce à des interviews régulières à la radio locale, la présence sur les réseaux sociaux ou encore des stands du service lors d'événements importants du territoire.

Les partenariats créés lors des projets nous aident à mieux et à plus communiquer autour de nos actions. Cela nous permet également d'attirer un public large et varié.

Les informations sont envoyées aux structures culturelles du territoire, aux partenaires, aux offices de tourisme, aux bibliothèques et au Parc Naturel Régional de l'Avesnois (diffusion sur le site Tourisme-Avesnois) qui sont utilisés comme partenaires relais.

Chiffres clés

45 000€

de subvention du Département pour le volet 2016 du projet de développement culturel en milieu rural.

1 550

scolaires touchés par le CLEA

35 000€

de subvention de la DRAC pour le CLEA

101

propositions culturelles

700

abonnés à la page Facebook « Culture en Communauté de Communes du Pays de Mormal »

CONTACT & INFOS

www.cc-paysdemormal.fr

SERVICE CULTURE
14 Place du novembre
59570 Bavay
Tél 03 27 39 82 93 / Fax : 03 27 66 84 89

Véronique Holgado, coordinatrice culturelle :
v.holgado@cc-paysdemormal.fr

Barbara Bureau, médiatrice culturelle :
b.bureau@cc-paysdemormal.fr

Dominique Baillin, assistante culturelle :
d.baillin@cc-paysdemormal.fr

Tourisme

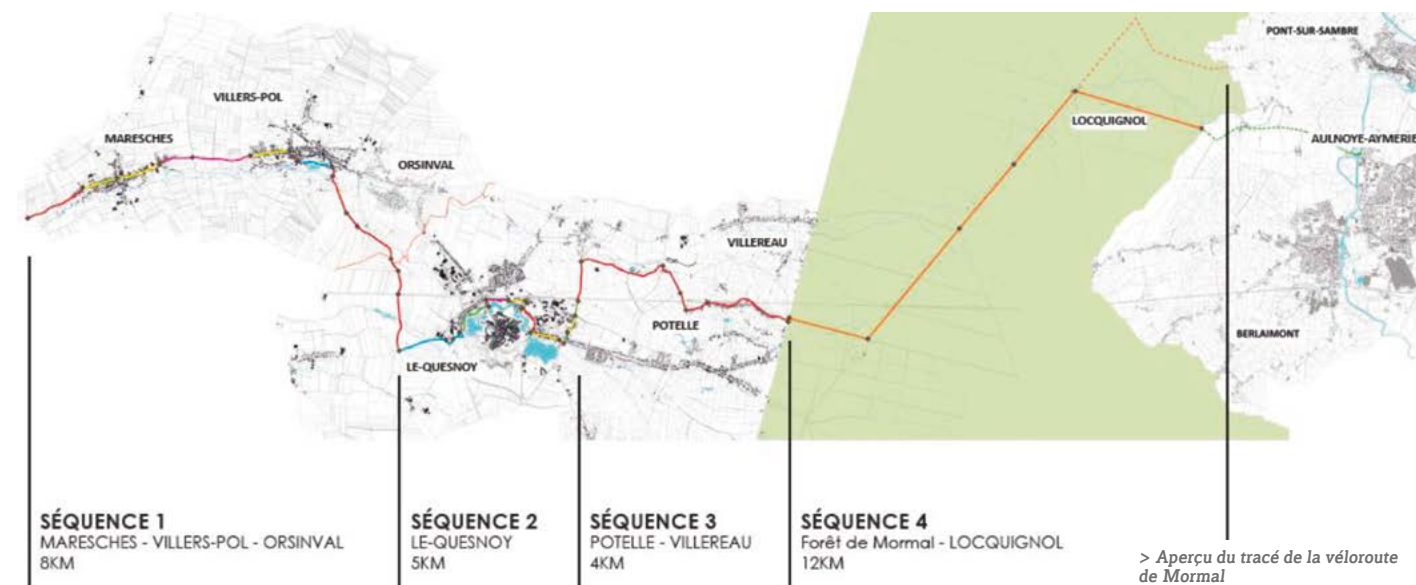
« COUP DE PÉDALE » POUR LA VÉLOROUTE DE MORMAL, PORTION DE LA VÉLOROUTE NATIONALE N°31

Depuis 2005, la Véloroute Nationale n°31 était un projet d'itinéraire cyclable qui permet la connexion de la région valenciennoise au Val de Sambre en passant par le Pays de Mormal. En 2015, la collectivité s'est penchée sur ce projet qui consiste à réaliser la portion de véloroute manquante entre Valenciennes et Maubeuge.

L'année 2016 est un tournant pour la « Véloroute de Mormal ». La Communauté de Communes du Pays de Mormal est accompagnée par le cabinet INDDIGO-Altermodal pour définir le tracé définitif de l'itinéraire sur 29 kilomètres. Il relie les communes suivantes : Maresches, Villers-Pol, Orsinval, Le Quesnoy, Villereau, Potelle, Jolimetz et Locquignol. Il permet de connecter le nord et le sud du département. D'ailleurs, l'itinéraire cyclable respecte parfaitement au Schéma National des Véloroutes-Voies Vertes (SN3V) en connectant le projet de boucle cyclable Un'Escaut dans le secteur de Valenciennes Métropole. Il relie la portion de la Véloroute de la forêt de Mormal et l'Eurovéloroute n°3 appelée la Scandibérique (axe cyclable Norvège-France-Espagne) dans le Val de Sambre par Aulnoye-Aymeries.

Plus qu'un projet touristique, il deviendra un moyen de développement économique au niveau local. L'itinéraire de la véloroute a été étudié pour relier une partie des lieux de loisirs, de restauration et d'hébergements en Pays de Mormal. Il favorise aussi le développement des modes doux et l'intermodalité (utilisation de plusieurs moyens de transport sur un même trajet). L'itinéraire connecte ainsi plusieurs arrêts de bus, aires de stationnement automobiles et gares SNCF (Poirier Université, Le Quesnoy, Aulnoye-Aymeries).

Sous-réserve de cofinancements, la Véloroute de Mormal verra le jour en 2018 et son coût de réalisation est estimé à 1,73M € H.T.



SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE 21 AU 25 MARS 2016

La lutte contre le décrochage scolaire reste une priorité nationale. En mars 2016, la Communauté de Communes du Pays de Mormal a participé à la Semaine de la Persévérance contre l'échec scolaire en participant à l'élaboration d'un passeport culturel aux gagnants du concours « Accroche une école à ta vie ». Il s'agissait pour la collectivité de collecter des entrées dans différents équipements culturels sur le territoire du Pays de Mormal (Forum Antique de Bavay, Musée du Marbre, Musée des Evolutions de Bousies,...).

Reprise au niveau des Bassins d'Education par les dispositifs FOQUALE, elle s'appuie sur bon nombre de partenaires. Leurs approches différentes apportent une complémentarité essentielle à la réussite de ces prises en charge. Le bassin Sambre Avesnois a été choisi pour valoriser l'ensemble des acteurs qui contribuent à cette cause dans la semaine du 21 au 25 mars 2016.

Au total, les 10 premiers élèves ayant participé à ce concours ont bénéficié à des entrées gratuites à des équipements culturels partenaires au dispositif. Ce projet a mobilisé 5 équipements muséographiques et touristiques du Pays de Mormal.

L'ÉTER EN HAUTS-DE-FRANCE DES 29,30 ET 31 JUILLET 2016

Lors du dernier week-end de juillet 2016, la Communauté de Communes du Pays de Mormal a été partenaire avec le Conseil régional des Hauts-de-France dans le cadre de l'éTer vert. Ce dispositif permet au public de bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'utilisation du train régional. Lors de ce week-end, les voyageurs ont pu participer à un programme touristique au niveau de la commune de Le Quesnoy et plus largement à l'échelle du Pays de Mormal.

La Communauté de Communes du Pays de Mormal a réalisé le dimanche 31 juillet 2016, une escapade en bus sur le patrimoine local et les produits du terroir pour les voyageurs de l'éTer. Le public a pu découvrir le Parcours des Sens à Maroilles et le Forum antique de Bavay.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2016

- Inauguration Vidéo « L'Hypocauste de Bavay, 2 000 ans d'histoire » le samedi 17 septembre 2016.

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la Communauté de Communes du Pays de Mormal, la ville de Bavay, son cercle historique et en partenariat avec le Conseil départemental du Nord, ont réalisé une vidéo pédagogique qui valorise le site de l'hypocauste, vestige des thermes antiques de Bagacum. Grâce à cet outil ludo-éducatif moderne, fonctionnement, localisation, histoire, aspects techniques de ce vestige n'auront plus de secrets pour le public.

Consultable sur le site internet de la Communauté de Communes et diffusée à l'accueil du site, la vidéo, dévoilée à l'occasion des Journées du Patrimoine connaît un franc succès. Il permet une ouverture du site tous les lers dimanche du mois entre le mois d'avril et d'octobre. Au-delà de constituer

un outil de promotion du site historique dont la fréquentation s'est d'ores et déjà accrue, celle-ci permet également à tous de découvrir l'Hypocauste sans avoir à se déplacer. Un atout majeur puisque la situation du site, en sous-sol, rend l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite difficile.

L'inauguration s'est déroulée le Samedi 17 septembre 2016 à 15h à la Maison du Patrimoine et du Tourisme, avec la présence de M. Jean-René Lecerf, président du Conseil départemental du Nord. L'évènement a rassemblé 54 visiteurs.

- Recensement de 42 manifestations en lien avec les Journées Européennes du Patrimoine sur le territoire intercommunal.

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, les services culture et tourisme de la collectivité ont réalisé une campagne de recensement des manifestations sur le territoire du Pays de Mormal. Visites guidées ou libres, conférences, expositions, ouvertures des sites du Patrimoine ont abouti à la création d'un programme spécial « Journées Européennes du Patrimoine 2016 » dans l'agenda culturel de la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

Au total, 42 manifestations ont été référencées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine en 2016.

« DESTINATION AVESNOIS »

- Convention d'objectifs

La Communauté de Communes du Pays de Mormal, les 3 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de l'Avesnois (Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre, Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois et Communauté de Communes du Sud Avesnois) et le Parc naturel régional de l'Avesnois, ont défini ensemble plusieurs axes thématiques fondamentaux en faveur de la mise en œuvre du plan d'actions touristiques à l'échelle de l'Avesnois.

Ces actions touristiques communes résultent d'une convention d'objectifs adoptées par les différentes collectivités :

- Formaliser et développer le positionnement marketing touristique de l'Avesnois
- Evaluation et observation de la fréquentation touristique
- Développement et qualification des offres touristiques
- Production de produits touristiques identitaires
- Formation et professionnalisation
- Commercialisation
- Promotion de la Destination Avesnois

Ces actions touristiques communes ont permis de réaliser les actions suivantes : créer une étude de fréquentation touristique à l'échelle de l'Avesnois, en partenariat avec le lycée Jeanne d'Arc (spécialisé en BTS Tourisme et basé à Aulnoye-Aymeries), assurer un accueil mutualisé sur les grands salons touristiques (salon de l'agriculture, salon du Tourisme et des Vacances de Bruxelles, Rendez-Vous des Saveurs à Aulnoye-Aymeries, Exposition « Mes Envies en Avesnois » à Lille,...) et développer une stratégie touristique à l'échelle de l'Avesnois.



CRÉATION DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE MORMAL

En 2015, la Communauté de Communes du Pays de Mormal vse dote de la compétence « Promotion Touristique » lui permettant la création d'un office de tourisme à l'échelle intercommunal. Cette prise de compétence est issue de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Le cabinet d'étude François-Tourisme Consultant a accompagné la Communauté de Communes du Pays de Mormal dans la création de son nouvel établissement.

Cette structure qui prend la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) a fusionné l'Office de Tourisme municipal de Le Quesnoy, la Société Publique Locale (SPL) des Terres du Maroilles et la Maison du Patrimoine et du Tourisme à Bavay. Ces anciennes structures sont devenues les trois antennes de l'Office de Tourisme Communautaire du Pays de Mormal qui portent le nom de Bureaux d'Information Touristiques à Le Quesnoy, à Maroilles et à Bavay.

L'Office de Tourisme Communautaire du Pays de Mormal est né le 1er octobre 2016. Il se compose de 9 agents répartis sur les 3 antennes de l'établissement. Un comité de direction composé de 15 membres (8 élus locaux et 7 socioprofessionnels) délibère sur les actions de la structure. Elle est représentée par M. Jean-Marie Leblanc, élu Président de l'Office de Tourisme Communautaire du Pays de Mormal.

Les missions de l'établissement sont :

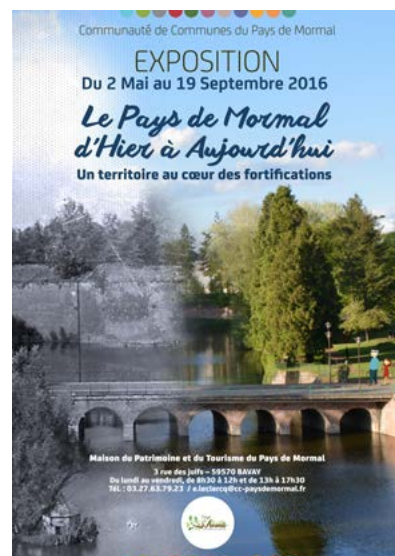
- Accueillir et Informer le public
- Promouvoir le territoire du Pays de Mormal
- Gérer les 3 Bureaux d'Information Touristique
- Coordonner les interventions des différents partenaires publics au développement touristique local
- Animer et Accompagner les acteurs touristiques du territoire
- Assister et apporter une ingénierie de conseil à la création de nouveaux services touristiques publics ou privés
- Commercialiser des produits et des prestations touristiques

L'Office de Tourisme Communautaire du Pays de Mormal développe une stratégie touristique sur le territoire qui fédère les acteurs touristiques locaux. Plus qu'un lieu d'information, l'Office s'inscrit dans une démarche de développement du tourisme à l'échelle locale.

Dès son lancement, l'Office de Tourisme Communautaire du Pays de Mormal a porté un plan d'actions qui résulte de la stratégie adoptée. L'une des actions consiste à apporter l'accueil et l'information touristique au plus proche des touristes et des locaux. L'office de tourisme a assuré une présence sur les manifestations du territoire (marché Noël de Le Quesnoy, marché Noël de Bavay en décembre 2016). Les actions réalisés fin 2016 ont consisté à la mise en place des prestations touristiques de l'EPIC (Visites guidées, réalisation de produits boutique,...) et la réalisation des brochures touristiques de l'établissement.

EXPOSITIONS À LA MAISON DU PATRIMOINE ET DU TOURISME – BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE BAVAY

En 2016, la Maison du Patrimoine et du Tourisme - Bureau d'Information Touristique de Bavay a accueilli plusieurs expositions à destination du public et mettant en valeur les richesses patrimoniales du territoire :



« Le Pays de Mormal d'hier à aujourd'hui : un territoire au cœur des fortifications » (du 2 mai au 19 septembre 2016)

L'exposition qui se présente sous la forme de 11 panneaux retrace l'évolution architecturale des systèmes défensifs du Pays de Mormal à travers les différentes périodes de l'histoire : Les sites défensifs à la fin de l'Antiquité, les mottes castrales au début du

Moyen-âge, les châteaux féodaux, les églises fortifiées, les fortifications bastionnées, les aménagements Vauban, les modernisations au XIXème siècle et la ligne Maginot.

Ludique, cette exposition anime le patrimoine grâce aux récits de deux personnages fictifs : Léa et son grand-père. Des énigmes sont disséminées dans l'exposition permettent une découverte amusante du patrimoine fortifié. Le public a la possibilité de découvrir un personnage mystère étroitement lié au thème.

L'exposition a accueilli 215 visiteurs dont 4 classes à la Maison du Patrimoine et du Tourisme. Après son démontage, celle-ci a été prêtée 2 fois à différentes associations.

« Nature en Forêt de Mormal »

(du 19 au 30 mai 2016)

Cette exposition photographique a mis en valeur le patrimoine naturel et les qualités des deux photographes. Celle-ci met en avant le patrimoine animalier de la forêt de Mormal avec en point d'orgue, le cerf.

Elle a rassemblé 18 œuvres photographiques prises au cœur du massif forestier. Elle a attiré près de 45 visiteurs au cours des deux semaines de présentation de l'exposition.



« Les clichés de Jyhel en Pays de Mormal »

(du 8 octobre au 9 décembre 2016)

L'exposition regroupe les clichés photographiques prises par Jean Ledocq, photographe belge amateur. Celle-ci a mis en valeur le patrimoine naturel et rural du Pays de Mormal. Des sites remarquables comme les remparts de Le Quesnoy, la « Machine à Robert » ou le paysage bocager sont mis en valeur à travers cette exposition.

Au cours de l'exposition, la Maison du Patrimoine et du Tourisme a accueilli 70 visiteurs sont venus pour découvrir les œuvres de Jean Ledocq.

Chiffres clés

1,73M €

coût de la véloroute de Mormal

54

visiteurs à l'inauguration de la vidéo de l'Hypocauste de Bavay

42

manifestations référencées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine en 2016.

15

membres au comité de direction

330

visiteurs pour les 3 expositions de 2016

CONTACT & INFOS

www.cc-paysdemormal.fr

OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE MORMAL
Bureau de Le Quesnoy
Tél. : 03.27.20.54.70
Mél. : infotourisme@cc-paysdemormal.fr

Forêt de Mormal



Bordant à l'est le territoire du Pays de Mormal, la forêt de Mormal avec ses 9 135 ha est le plus grand massif forestier du Nord. Véritable réservoir de biodiversité, elle offre aux amoureux de la nature un lieu privilégié d'écoute et d'observation de la faune et la flore. Elle accueille notamment la seule population de cerfs du département. La forêt n'ayant pas échappé aux dommages de la première guerre mondiale, une grande partie de sa surface est aujourd'hui occupée par des chênaies centenaires (6 000 ha), issues des formidables glandées, notamment celle de 1917.

> Photo animalière
© Olivier Flamme

LANCEMENT DE LA BRIGADE VÉLO

Dans le cadre de son partenariat avec l'Office National des Forêts, la Communauté de Communes du Pays de Mormal a mis en place une brigade vélo en forêt de Mormal. Cette opération présentée lors du premier comité de massif en décembre 2015 avait recueilli un avis favorable des membres présents. Les objectifs sont multiples et partagés entre les deux structures : lutter contre les incivilités, sensibiliser les usagers au respect de l'environnement, signaler les dépôts sauvages d'ordures, guider les promeneurs etc. Deux jeunes du territoire ont été recrutés pour la période estivale. Eric, quercitain de 20 ans, étudiant en biologie, passionné de photographie animalière et Antoine maronnais de 21 ans, étudiant en staps filière activités physiques adaptées. Tous les deux ont été embauchés pour leur sensibilité à l'environnement, leur envie de travailler en équipe et leur goût du contact avec le public.

Deux contrats saisonniers
50 kms parcourus par jour



> Antoine Fauchart et Eric Penet, enfourchent leur VTT et parcourent les sentiers à votre rencontre.

RESTAURATION DU SENTIER DES NERVIENS

Le circuit de randonnée Sentier des Nerviens est un circuit en boucle de 4.5 km exclusivement pédestre. Il est inscrit depuis 1996 au plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée. Tracé aux environs de 1970 par le Docteur Duc, médecin radiesthésiste de Bavay, il serait porteur de bienfaits telluriques. Il relie trois sites archéologiques remarquables, l'habitat gallo-romain de la Sambrette, le tombeau des Nerviens et la fontaine à l'Ombre. Conformément aux engagements pris lors du comité de massif de décembre 2015, le sentier des Nerviens a été complètement restauré à l'automne. Les travaux ont porté sur :

- le balisage à la peinture, intégralement refait en août avec le Conseil départemental
- les aménagements, avec la pose de 10 nouvelles passerelles bois et de 6 passages busés sur fossés réalisés mi - octobre.
- la sécurisation du sentier, effectuée par l'abattage des arbres dangereux d'octobre à décembre.

50000€ de travaux
4 financeurs



> Départ du sentier des Nerviens avec son panneau pédagogique.

CRÉATION DE LA CARTE TOURISTIQUE

Après plusieurs mois de collecte et mise à jour d'information une nouvelle carte touristique de la forêt de Mormal a été éditée par le service tourisme de la communauté. Un document précieux pour se repérer dans les 10000 hectares de massif mais aussi pour en apprendre plus sur la forêt, de son mythe fondateur à la légende de Gargantua. Attendu depuis longtemps par les usagers les 5000 exemplaires édités ont été écoulés en 4 mois ! Une réédition est déjà prévue pour 2017.

5000 exemplaires édités

ENQUÊTE DE FRÉQUENTATION

Dans le cadre de leur mission, la brigade vélo a été chargée de mener une enquête de fréquentation. L'objectif : connaître le profil des usagers et recueillir leurs attentes en matière d'aménagement. Des informations précieuses pour adapter les projets aux envies des usagers qu'ils soient habitants ou excursionnistes de passage pour quelques heures.

213 questionnaires remplis
550 personnes sondées dont 100 enfants.

Chiffres clés

50

Nombre de kms par jour parcourus par la Brigade vélo

213

questionnaires remplis pour l'enquête de fréquentation de la forêt

550

personnes sondées dont 100 enfants

50 000€

de travaux pour la restauration du sentier des Nerviens

5000

exemplaires édités de la carte touristique de la forêt

CONTACT & INFOS

www.cc-paysdemormal.fr

Marjorie LEVASSEUR
TÉL : 03 27 63 79 23
m.levasseur@cc-paysdemormal.fr

Musique

Le CMRI a accueilli environ 315 élèves pour l'année scolaire 2016/2017.

L'équipe pédagogique se compose de 14 professeurs et 1 coordinateur.

Le Conservatoire propose de nombreuses disciplines : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, guitare électrique, guitare folk, piano, musique traditionnelle, batterie, percussions ethnique (Djembe, Cajon, Bohdran) à des élèves de 3 à 72 ans issus de 45 des 53 communes du territoire mais aussi à certains élèves extérieurs à la Communauté de Communes.

CONTACT & INFOS

www.cc-paysdemormal.fr

SERVICE CMRI
18 Rue Chevray
59530 LE QUESNOY
03 27 09 39 81

L'ACCUEIL DES PETITS À PARTIR DE 3 ANS

Durée des séances 30' à 45'

3 / 4 ans : Jardin Musical,

5 / 6 ans : Eveil Musical,

6 / 7 ans : Découverte instrumentale

Il s'agit de faire découvrir à l'enfant le monde sonore à travers des jeux et des activités ludiques pour éveiller sa perception et l'ouvrir à une curiosité musicale ensuite, il développera son écoute et sa perception en abordant quelques aspects plus « concrets » : différencier les paramètres du son, développer le rythme et la mélodie, découvrir les instruments du monde et les différents styles de musique. Ensuite viendra le grand moment du choix instrumental.

Il convient de compléter l'apprentissage avec le cours de Formation Musicale (solfège)

Nous avons ainsi mis au point des cours spécialisés pour certaines pratiques :

FM « musique actuelle » et FM « classique ». Ces cours (entre 45' et 1h se déroulent dans différents lieux) :

Cette formation débouchera rapidement sur des prestations publiques (auditions d'élèves, concerts de professeurs, master-class, spectacles pluridisciplinaires, ...) afin que les « apprentis musiciens » puissent partager leur passion et qu'ils se forment progressivement à « la scène ».

Ces enseignements s'appuient sur les directives ministérielles (schéma d'orientation pédagogique et charte de l'enseignement artistique).



> Souvenir de la St Cécile à Gussignies avec les petits bouts de chou

En plus de son fonctionnement habituel de formation artistique (cours et évaluations) Le Conservatoire a organisé et participé à de nombreuses manifestations de diffusion culturelle.



> Master Class et concert du Quintette de cuivres «Bacchus»

Le Conservatoire de Musique vous propose de nombreux instruments «classiques»

Flûte traversière, Hautbois, Basson, Clarinette, Trompette, Trombone, Tuba, Percussions, Batterie, Piano

Mais aussi des pratiques plus «originales» :

Musique traditionnelle (Whistle, Cornemuse, Bouzouki, Bohdran,...), Guitare Folk, Guitare électrique, Atelier Djembé, Atelier Cajun, Atelier Stomp

FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE GÉNÉRAL

L'apprentissage instrumental se divise normalement en 3 cycles (chaque cycle peut représenter une fin en soi ou amener à continuer le perfectionnement)

1^{er} cycle :

D'une durée moyenne de 4 années (acquisition des bases techniques, des éléments de langage, de différents répertoires (Temps de cours hebdomadaires de 30' à 45'))

2nd cycle :

D'une durée moyenne de 4 années (perfectionnement technique et développement d'une personnalité artistique) (Temps de cours hebdomadaires de 45' à 60')

3^{ème} cycle :

D'une durée de 3 à 4 ans (perfectionnement artistique et technique, abord de répertoires riches et variés. Ce cycle peut être pris comme cycle «pré-professionnel» dans certains cas et aboutir à la présentation des élèves dans des établissements supérieurs (CRD, CRR, etc...) (Temps de cours hebdomadaires de 60' à 90')

Chiffres clés

315

élèves pour l'année
2016 / 2017

14

professeurs

12

événements

Perspectives 2017/2018

- Le conservatoire de musique de la communauté de communes du pays de mormal devrait s'étendre encore sur de nouveaux sites.
- 2 intervenants musicaux (stagiaires de 2^{ème} année au CFMI, université de Lille III) seront affectés dans les écoles de Preux-Au-Bois, Vendegies-Au-Bois et La Longueville.
- 1 intervenant musical en milieu scolaire sera recruté en remplacement du départ de Mr Tétin. Il assurera le lien avec le milieu scolaire de façon continue et aura également la mission d'aider à développer et structurer le département « Musiques Actuelles ».
- De nouvelles Master-Class et de nouveaux concerts seront organisés.



Service Environnement

TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) 2016

L'objectif de ce programme est de redessiner le paysage bocager de notre territoire, en favorisant la replantation de haies, d'arbres (fruitiers ou bocagers) et la restauration de mares prairiales, afin de sauvegarder la biodiversité et la singularité de notre paysage.

Les particuliers (propriétaires et locataires), les communes, les associations et les entreprises, à l'exception des entreprises agricoles peuvent en bénéficier. L'aide de la Région et de la CCPM est de 75% de la dépense engagée. Seuls 25% restent donc à la charge des porteurs de projets, lesquels doivent respecter le cahier des charges suivant, en matière de plantations :

Planter un minimum de 25 mètres de haie d'un seul tenant et/ou 10 fruitiers hauts-tiges et/ou 5 arbres bocagers.

Les plantations et les travaux sont obligatoirement réalisés par un professionnel choisi par la Communauté de communes dans le respect du code des marchés publics.

L'enveloppe budgétisée pour 2015-2016 est de 114 400* € HT.

11 mares, 5 261,50 mètres de haies, 210 fruitier et 131 arbres bocagers ont été réalisés en 2016.

*80 080 € / Région, 28 600 € / bénéficiaires et 5 720 € / CCPM

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions débutent 4 à 6 semaines avant la période de vacances. Un système d'inscriptions est disponible en ligne ainsi que le paiement via TIPI, sur le portail familles. L'accueil physique pour les inscriptions ont lieu du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h00, des permanences d'inscription ont lieu dans les communes de Bavay, La Longueville, Landrecies, Maroilles, Poix du Nord et Wagnies le Grand à des jours et horaires définis. Les inscriptions prennent fin 15 jours avant l'ouverture des centres.

Pour les ALSH en 2016, nous avons comptabilisé 1655 inscriptions pour une totalité de 23 292 journées enfants. En 2016, nous avons effectué 262 contrats CEE sur l'ensemble des ALSH. Soit 22 directeurs, 23 directeurs adjoints et 217 animateurs.



ENTRETIEN DES HAIES 2016

Dans le cadre de sa compétence «plantation et entretien de haies bocagères», la Communauté de Communes du Pays de Mormal a instaurée sur son territoire une politique d'entretien de haies bocagères avec les agriculteurs volontaires et en partenariat avec le Département du Nord et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Cette politique d'entretien des haies bocagères s'applique à l'ensemble du territoire communautaire.

A titre indicatif : 605 km de haies bocagères ont été entretenues, suivant différents lots (de 500 m à 42 000 m).

Dépense globale : 109 442,55 € TTC pour 36 480,85 € de subvention du département (40 % de la dépense HT).



LA BRIGADE BLEUE 2016

Pour sa deuxième année d'existence, la Brigade Bleue a continué le rattrapage d'entretien des cours d'eau sur l'ensemble du territoire de la CCPM, alors qu'en 2015 l'action était concentrée sur les cours d'eau de l'ex CCQ.

Le linéaire à entretenir est donc passé de 160 km à 250 km.

26 communes ont bénéficié d'un chantier d'entretien

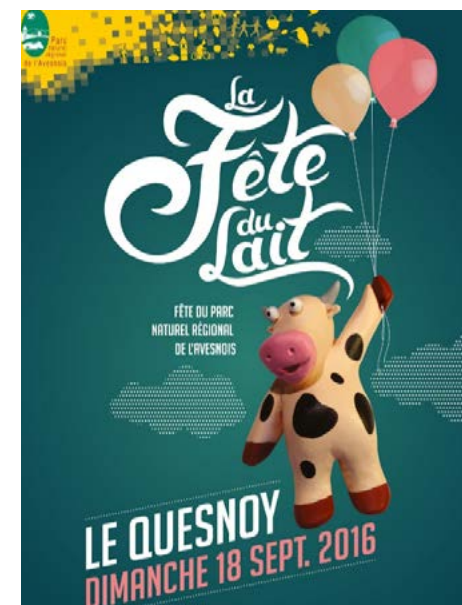
5 communes ont fait l'objet d'une intervention «urgente», suite aux forts orages de juin et juillet, notamment dans le Bavaisis.

La Brigade Bleue collabore également avec les sociétés de pêche de Jenlain et Louvignies-Quesnoy, afin de préparer les parcours de pêche (enlèvement d'embâcles, aménagement de postes de pêche, élagage), en vue de l'ouverture de la saison.

Le répartiteur de l'Ecaillon situé en Forêt de Mormal est à présent remis dans son état fonctionnel.



LA FÊTE DU LAIT 2016



A l'occasion de la fête du lait 2016, le service Environnement de la Communauté de Communes du Pays de Mormal a de nouveau tenu un stand afin de promouvoir ses actions.

Les ateliers :

- Maquillage pour enfants
- Pêche surprise (bac rempli de copeaux de bois)

Les actions promues :

- Consigne de tri / horaires déchetteries
- La Trame Verte et Bleue : plantations d'haies, d'arbres fruitiers, d'arbres bocagers et de restauration de mares prairiales
- La collecte des piles usagées : distribution de cubes à piles
- La vente de composteurs bois et/ou plastiques et la vente de bio-seaux
- Divers affichages et communication : Ademe et éco-folio.

ART EN BOITES : CONTAINERS DU PAYS DE MORMAL

Lors de la semaine de l'environnement, pour créer un événement artistique poétique afin d'offrir un autre regard sur la nature, les déchets, les déchetteries et tout le personnel qui les font vivre. Susciter une réflexion sans culpabilisation sur notre rapport au monde et notre consommation. Un rapprochement initié par les services Culture et Environnement de la Communauté de Communes du Pays de Mormal.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2016

Le service gestion des déchets en chiffres :

- 100% des habitants de la CCPM ont accès au tri en porte à porte
- 100% des foyers sont équipés de bacs de collecte
- 100% des ordures ménagères sont incinérées pour produire de la chaleur et de l'électricité
- 4 déchetteries intercommunales (et 2 bennes à Déchets verts du 1er avril au 31 octobre)
- 6 ambassadeurs du tri (3,4 ETP)
- 68 composteurs individuels vendus

La production de déchets ménagers collectés en porte à porte est de 18 492,22 tonnes, soit 375,97 kg/habitant/an

Les ordures ménagères : collecte et traitement

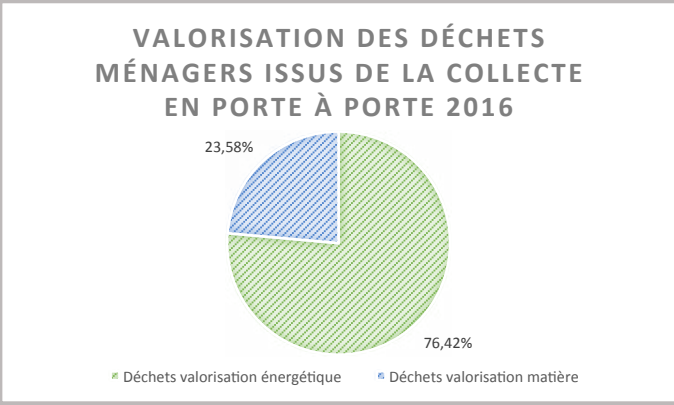
La collecte des déchets ménagers en porte en porte est réalisée une fois par semaine. Elle est assurée par la société AVESNOIS Environnement (groupe FLAMME). La totalité des ordures ménagères de la communauté de communes collectées en porte à porte est acheminée au SMIAA (Syndicat mixte de l'arrondissement d'Avesnes) situé à Maubeuge. L'incinération des déchets dégage de la chaleur qui permet de produire de l'électricité utilisée en partie par le Centre de Valorisation Energétique et le bâtiment Ecopole, le reste est revendu à EDF.

Le tri sélectif : collecte et traitement

La collecte sélective est assurée une fois par semaine tout au long de l'année pour 100% des usagers.

Les chiffres clés

- 2 4215,24 t de verres collectés sur le territoire
 - 3 139,68 t d'autres déchets recyclables (JRM* + EMR*) collectés dont 626,66 t de refus de tri
 - *journaux, revues et magazines + emballages ménagers recyclables
- La performance de tri (refus de tri exclus) est de 1 940,30 t de recyclées

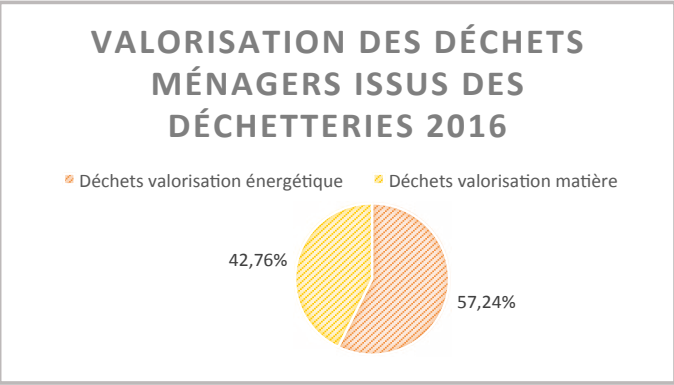


Le taux de refus de tri (indésirables / tri) moyen en 2016 est de 20,00 %
La collecte du tri sélectif est assurée par la société Avesnois Environnement
Les déchets issus de la collecte sélective sont acheminés vers le centre de tri Recyclage des Vallées à Hautmont

DÉCHETTERIES 2016

La Communauté de Communes du Pays de Mormal met à disposition de ses habitants 4 déchetteries. Réservées aux administrés du territoire de la CCPM, ces équipements permettent de déposer les déchets spécifiques, volumineux ou dangereux non pris en charge par la collecte en porte à porte, puis de les acheminer vers les filières de traitement ou de valorisation adaptées. Ce service est basé sur l'apport volontaire. Il participe à la protection de l'environnement , au recyclage et à la lutte contre les dépôts sauvages (ces derniers étant interdits et sanctionnés par la loi). Quelques données chiffrées :

- 14 102,70 t de déchets collectés
- 292,07 kg déposés par habitant
- 118 577 passages dans les déchetteries intercommunales (avec la fréquentation / bennes déchets verts à Bry et à Gommegnies)
- Les dépenses liées aux déchetteries s'élèvent à 1 415 345,24 € et les recettes à 115 286,41 €



ECLAIRAGE PUBLIC 2016

Coût de la maintenance curative sur l'ex CCQ (26 communes), confiée à SATELEC en 2016 : 33 195,00 € TTC.
Montant investi / rénovation et l'amélioration / EP : 46 640,00.
Puissance souscrite pour 6 067 points lumineux et 287 armoires : 1 030 kW pour 477 719,00 €.

Chiffres clés

605

km de haies bocagères ont été entretenues

26

communes ont bénéficié d'un chantier d'entretien

1055

enfants de sensibilisés aux animations sur les déchets et le tri

18 492

tonnes de déchets ménagers collectés

118 577

passages dans les déchetteries

68

composteurs vendus

5 119 973

euros de recettes liées à la collecte des déchets ménagers

CONTACT & INFOS

www.cc-paysdemormal.fr

SERVICE ENVIRONNEMENT
4, avenue de la légion d'honneur à Landrecies
03 27 77 52 35

Service Urbanisme

L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME POUR LES COMMUNES ADHÉRENTES

Afin de palier le retrait des services l'Etat sur l'instruction du droit des sols, la CCPM a mis en place le 01 juillet 2015, un service Application du Droit des Sols (ADS) dont la mission est d'instruire les autorisations d'urbanisme (Permis de Construire, Certificat d'Urbanisme Opérationnel, Permis de Démolir, Déclaration Préalable).

Conformément à la loi, le service ADS travaille pour les communes ayant un POS, un PLU ou une carte communale approuvé après la Loi ALUR de 2014.

Initialement, le service ADS était composé de deux personnes : un chef de service et une instructrice. Depuis le 1er avril 2016, une seconde instructrice est venue renforcer le service.

Au 31/12/2015, 371 autorisations d'urbanisme ont été instruites ou étaient en cours d'instruction par le service ADS sur 34 communes adhérentes.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016 : 954 actes d'urbanisme ont été instruits ou étaient en cours d'instruction par le service ADS sur 35 communes adhérentes (la commune de Neuville en Avesnois ayant adhéré au Service le 01/04/2016).

A cela s'ajoute le reprise des DIA : 529 DIA instruites en 2016.

Soit un total de 1483 actes instruits en 2016.

Le second semestre 2016 a vu l'adhésion au service ADS de la commune de Croix-Caluyau le 01/08/2016 et celle de Gussignies le 01/11/2016.

L'ÉLABORATION OU LA MODIFICATION DES DOCUMENTS D'URBANISME DES COMMUNES

Le 24 juin 2015, la CCPM a pris une délibération sur le transfert de compétence relative au PLU ou aux documents d'urbanisme en tenant lieu et aux cartes communales.

Ce transfert de compétence a été validé par arrêté préfectoral le 09 novembre 2015. A compter de cette date, le service Urbanisme est donc chargé d'engager les nouvelles procédures d'évolution des documents d'urbanisme mais aussi de mener à

leur terme les procédures déjà engagées avant le transfert de la compétence.

En 2016, le service a géré la reprise de 12 procédures en cours sur les communes, dont certaines à un stade particulièrement avancées :

- Approbation du PLU de Taisnières-sur-Hon,
- Approbation de la Carte Communale de Neuville en Avesnois ;
- Approbation de la modification du PLU de Bousies ;
- Enquête publique et approbation de la double

procédure de modification et révision simplifiée du PLU de Hon-Hergies ;

- Enquête publique et approbation du PLU de Croix Caluyau.

Ces 5 procédures, au stade final, ont été approuvées par le Conseil Communautaire au premier semestre 2016. Parallèlement, le service a travaillé sur l'engagement de 4 nouvelles procédures de modification de documents d'urbanisme.



L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Après une phase de sensibilisation des élus au cours du second trimestre 2015, en particulier sur les obligations légales en la matière, le service Urbanisme a travaillé sur plusieurs points au cours du second semestre 2015 :

- La gouvernance du projet sachant que celui-ci est une œuvre au long cours qui doit aboutir à une approbation du PLUi avant le 31/12/2019 ;
- L'élaboration d'un cahier des charges en vue de la désignation d'un prestataire. Ce travail a été réalisé en partenariat avec le PNR Avesnois et la DDTM ;
- L'organisation de l'Assemblée Générale des élus de la CCPM en septembre 2015 et de la Conférence des Maires en novembre 2015 ;
- La délibération de prescription du PLUi du 15 décembre 2015 par le Conseil Communautaire.

Année 2016 :

Après la passation de marché et la désignation du prestataire accompagnant la CCPM, le travail d'élaboration en collaboration avec les communes et les Personnes Publiques Associées (service de l'Etat...) a effectivement commencé en juin 2016. Différentes thématiques (Habitat, démographie, Transport, Environnement, Economie) ont été abordées dans les groupes de travail territorialisés. L'ensemble des documents de travail est disponible sur notre site internet : CCPM, rubrique PLUi.

L'année 2016 sera marquée par la Conférence des Maires le 20 décembre au cours de laquelle seront présentées les Grandes Orientations du Diagnostic Territorial.



Chiffres clés

1483

actes d'urbanisme ont été
instruits en 2016

12

procédures en cours sur
plusieurs communes

CONTACT & INFOS

www.cc-paysdemormal.fr

SERVICE URBANISME
Sébastien DELCROIX
4, avenue de la légion d'honneur à
Landrecies
03 27 77 52 35



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE MORMAL**

**18 Rue Chevray
59530 LE QUESNOY**

Tél : 03 27 09 04 60 / Fax : 03 27 09 04 69

**contact@cc-paysdemormal.fr
www.cc-paysdemormal.fr**